

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES RANDONNEURS DU SAINTOIS DU 2 FÉVRIER 2019

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

Point sur les adhérents

Le nombre d'adhérents est en constante progression. En janvier 2018 nous comptabilisions 73 adhérents. Actuellement nous comptons 80 adhérents dont 33 hommes, 44 femmes, et 3 jeunes de moins de 20 ans (2 filles, 1garçon). La moyenne d'âge est de 67 ans. Notre doyenne est née en 1932 et notre plus jeune adhérent en 2012. Sept personnes n'ont pu renouveler leur adhésion pour des raisons de santé (Nous leur adressons un message de sympathie). Ces départs ont largement été compensés par de nouvelles adhésions. Les adhérents sont issus de 34 villes ou villages : le village de Crantenoy tient toujours « le label village rando ».

Activité randonnées

110 randonnées et sorties ont été proposées cette année, un beau programme sachant que nos adhérents peuvent aussi participer aux 30 randonnées proposées par nos amis de Charmes.

- 28 Rando santé ont été accompagnées par 4 accompagnateurs formés et des aides accompagnateurs. Depuis la rentrée elles sont au rythme de 3 par mois et une quinzaine d'adhérents y participent en moyenne.
- 32 randonnées bleues, les lundis, dont deux organisées en Haute Saône (patrimoine et nature). Le nombre de participants est parfois très important, de 18 à 25, voire 35. Les animateurs sont en nombre insuffisant pour couvrir toutes les randonnées.
- 22 randonnées vertes les mercredis et en été sur la journée.
- 19 randonnées rouges les dimanches dont beaucoup dans les Vosges.
- 2 randonnées familiales proposées le dimanche mais peu fréquentées.
- 2 randonnées d'une journée organisées sur le thème des commémorations de 1914-1918 au Léomont et à Verdun.
- 2 sorties en été à Wagenbourg et son château et Saint Quirin et ses sites archéologiques.
- 1 sortie patrimoine sur trois sites en Haute-Marne avec Maisons Paysannes de France Meurthe et Moselle avec un grand nombre de participants.
- 1 marche de nuit sur la Colline de Sion.
- 1 marche de l'eau dans les vignes d'Alsace.
- 1 sortie proposée par Maisons Paysannes à Battigny Vandeléville.

Les événements

L'année a été marquée par la réussite de l'exposition organisée pour les 25 ans de l'association à Vaudémont mais aussi par d'autres moments conviviaux comme la galette des rois, la journée avec les clubs de Charmes et Mirecourt autour de la ferme Vautrin. Nous avons proposé une visite de Vaudémont lors des journées du patrimoine.

Deux brochures ont été réalisées, l'une sur les 3 circuits de la colline de Sion Vaudémont (200 exemplaires), la seconde sur les 6 circuits de la Vallée de la Moselle de Gripport à Crevéchamps (200 exemplaires). Elles sont disponibles gratuitement sur notre site ou imprimées grâce à l'aide du Département et de la Communauté de Communes. Elles ont un vrai succès et nous avons déjà lancé la ré-impression de 150 exemplaires pour la Colline de Sion. La brochure de visite de Vézelise a reçu un excellent accueil et est elle

aussi pratiquement épuisée. La ré-impression est envisagée en fonction des ressources provenant de la vente en 2019.

Les partenariats

Le Conseil Départemental nous soutient financièrement dans nos projets mais aussi dans notre activité de balisage. En lien avec la Cité des Paysages nous avons pu bénéficier à deux reprises de la Ferme Vautrin et d'une aide précieuse des équipes techniques pour la mise en place de l'exposition. Nous avons répondu positivement à la demande de participer à la journée de l'USEP et organisé une marche de nuit ouverte dans le programme de la Cité.

La Communauté de Communes du Saintois et les élus des communes Vaudémont, Saxon Sion, Vézelise, Xirocourt, Hammeville et Voinemont nous ont soutenus par des subventions ou une aide en locaux ou matériel selon leurs possibilités. En lien avec la Communauté de Communes, nous avons participé au Forum des associations, au marché de Noël, aux échanges sur le tourisme et sur la Véloroute, accueilli des élèves ingénieurs de l'ENSAIA qui interviennent dans le cadre d'un projet de création d'un sentier d'interprétation le long du Madon.

Avec la Fédération de Randonnée nous avons répondu présents pour aider à l'organisation de l'Étoile de Sion, au Rando-challenge autour de Vaudémont. D'autres partenariats existent avec nos amis des clubs voisins, le Grenier des Halles, Maisons Paysannes 54...

Les formations

L'association a financé deux formations : une formation au brevet d'accompagnateur et une formation PSC1. Nous n'avons par contre pas répondu positivement à une demande de financement de formation pour les activités en milieu neige, ce type d'activité n'étant que rarement pratiqué dans notre club.

Un stage de rattrapage secourisme a eu lieu à Vézelise avec l'aide d'un adhérent. De nouvelles modalités de formation sont mises en place en 2019.

Le balisage

Un gros travail d'entretien a été conduit : tous les chemins sont correctement balisés et entretenus.

Toutefois la diminution de l'effectif des bénévoles baliseurs va nous amener à revoir l'organisation en 2019, d'autant que les modalités de formation futures ne sont pas encore claires. Les relations avec le technicien du Conseil Départemental chargé du PDIPR, Monsieur Didier Haillant, sont excellentes et constructives.

La communication

Le site internet évolue régulièrement et est très apprécié. Il permet d'assurer le lien avec les adhérents en réduisant les courriers. Il est aussi une source d'informations pour les marcheurs extérieurs. L'infolettre des quatre saisons pourrait être ramenée à deux numéros par an. Sa rédaction sollicite des bénévoles déjà bien occupés.

Le bénévolat

L'association fonctionne grâce à l'engagement de ses bénévoles forts dévoués : la gestion administrative (secrétariat, bureau, conseil d'administration, manifestations, assemblée, réunions diverses), l'accompagnement des randonnées par une dizaine de bénévoles permanents, l'entretien régulier des sentiers, le site internet, la rédaction des brochures sont autant de tâches à mener. Nous avons souhaité valoriser ces heures en 2018.

Nombre d'heures de bénévolat : 2200 Heures (évaluation basse) Montant valorisé : (16 euros de l'heure) 35 200 euros.